Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260416-91_2026_4_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 16 avril 2026

Le 16 avril 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 3 avril 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric , LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUXEL Anne-Marie, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) : DONNE Jean-Michel ayant donné pouvoir à DESORT Fabrice, KERAUDREN Charlotte ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, ROUILLE Daniel ayant donné pouvoir à LACHEVER Aedin, SAGORY Kevin ayant donné pouvoir à MOY Jean-Yves, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à HAMET-DEBEGUE Céline.

N° délibération

91-2026 4 16

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Madame Martine Bedel est désignée secrétaire de séance.

Objet : Actualisation des membres de la commission mixte projet Ecole du Gouray

OBJET Actualisation des membres de la commission mixte projet Ecole du Gouray

Suite au renouvellement des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la proposition d'actualiser la composition de la commission mixte projet Ecole du Gouray pour continuer à définir et assurer le suivi de la mise en œuvre de ce projet où serait représentée 2 élus de la commune déléguée du Gouray, 2 élus de la commission Education, 2 élus de la commission Patrimoine bâti ainsi que 2 représentants de l'éducation nationale et 2 représentants des parents d'élèves.
Ce regard croisé Elus et futurs utilisateurs permettra de s'assurer que le programme des travaux souhaité corresponde bien aux attentes ainsi que sa mise en œuvre.
Le Conseil Municipal donne son accord pour actualiser cette commission et décide de désigner les membres élus suivants : Isabelle Ermel, Jean-Michel Donne, Emmanuelle Schmittag, Aedin Lachever, Marie-Noëlle Collet et Yvon Perrin.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	5
Pour	35
Contre	
Abstention	

Pour extrait conforme

Le Mené, le 20 avril 2026

Gérard DABOUDET,
Maire

Martine BEDEL
Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 22-4-26
- et de sa publication le 20-4-26

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)